Prix de

l'Innovation

DOSSIER DE PRESSE

DU CONCOURS DE L'ENTREPRISE ARTISANALE INNOVANTE

Le jeudi 4 février 2010

siège du Conseil régional à Charbonnières-les-Bains

Artinov 09 Rhône-Alpes

L'innovation toutes catégories

ARTINOV, LA CONSÉCRATION DES ARTISANS ENTREPRENANTS

Le concours Artinov Rhône-Alpes a pour objectif de promouvoir l'innovation et le changement technologique dans les entreprises artisanales en récompensant les facultés d'adaptation et l'esprit novateur qui les caractérisent. Il permet de primer les quatre entreprises artisanales de Rhône-Alpes dont les capacités d'innovation et de développement auront été les plus marquantes au cours de l'année. Artinov Rhône-Alpes, c'est aussi le moyen de mieux faire connaître les artisans, leurs entreprises et leurs projets, en soulignant leurs capacités à toujours créer de nouveaux produits, améliorer leur processus de production, proposer un nouveau service client, faire évoluer leur métier et si nécessaire modifier complètement leur organisation. Tout ceci, afin de mieux les accompagner dans leurs nouveaux développements et pour répondre, de manière optimale, à leurs attentes en matière de conseil en innovation. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales, organisatrices des concours, présentent, à Artinov régional, les entreprises lauréates sur leur territoire dans les quatre catégories du concours, à savoir :

- Métiers
- Produit
- Procédé de Production
- Haute Technologie et Technologie

L'objectif du concours Artinov n'est pas seulement de récompenser l'innovation pour l'innovation, mais de mettre en exergue un projet d'entreprise qui s'inscrit dans une stratégie de développement économique. En conséquence, les dossiers primés doivent répondre à différents critères, qui sont :

- L'intégration d'un nouveau savoir-faire ou d'une nouvelle technologie dans l'entreprise,
- Le réalisme économique du projet,
- Le réalisme financier du projet,
- Le réalisme commercial du projet,
- Le réalisme organisationnel du projet,
- L'aptitude du chef d'entreprise à conduire le projet.

En outre, la philosophie d'Artinov, c'est de promouvoir la force innovante des entreprises artisanales, leur capacité à toujours progresser et à prendre des risques malgré un manque de structure et des moyens humains et financiers limités qui peuvent pénaliser leur engagement sur des programmes de recherche et développement. Enfin, Artinov offre une notoriété régionale en consacrant cette capacité à toujours progresser.

CADRAGE

L'Artisanat en Rhône-Alpes c'est prés de 104 000 entreprises, soit 11,5% des entreprises artisanales françaises, qui emploient environ 240 000 salariés, 15 000 apprentis et quelques 3 500 conjoints collaborateurs, sans compter les aides familiaux, dans l'un des 250 métiers du secteur. L'Artisanat, «la première entreprise de Rhône-Alpes » occupe ainsi plus de 310 000 actifs sur la Région.

LE JURY D'ARTINOV RHÔNE-ALPES 2009 ÉTAIT COMPOSÉ

- De la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes,
- De la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi,
- Des artisans qualifiés et désignés par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur proposition des Chambres de Rhône-Alpes,
- De OSEO,
- De la DREAL,
- De l'INPI,
- Et de nos partenaires financiers.

UN OUTIL DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DES ENTREPRISES ARTISANALES

Les quatre entreprises lauréates recevront un accompagnement à l'export d'une valeur indicative de 4 000 euros (voyage au canada), un trophée et un film de trois minutes de présentation de leur entreprise. Toutes les entreprises participantes bénéficieront également de la notoriété apportée par le concours et de sa couverture médiatique.

LES LAURÉATS POUR ARTINOV RHÔNE-ALPES 2008 SONT :

- Catégorie Métier : **DECOVER INTERNATIONAL (01)**
- Catégorie Produit : **BOYER TTE (42)**
- Catégorie Procédé de Production : **ALPI TRANSMISSION (74)**
- Catégorie Haute Technologie et Technologie : **ASPIDE MEDICAL (42)**

ARTINOV RHÔNE-ALPES, EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis 1993, Artinov en Rhône-Alpes, c'est 7 départements, 10 Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui organisent le concours dont les lauréats sont présentés au niveau régional. C'est aussi, à l'aube de l'édition 2009, près de 800 entreprises nominées dans quatre catégories et plus de 180 lauréats..

Artinov, les origines

LA CRÉATION DU CONCOURS

Le concours Artinov a été créé en 1993 dans la région Rhône-Alpes et plus particulièrement par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain en partenariat avec le Conseil Général de l'Ain et la Banque Populaire de Franche Comté, du Mâconnais et de l'Ain. Cette mise en place a été réalisée sous l'impulsion des dirigeants de l'époque, conscients de la nécessité de considérer l'innovation technologique comme un facteur incontournable du développement des entreprises artisanales.
Ils ont alors créé la mission Modernisation, Innovation, Nouvelles Technologies au sein de la CMA (pionnière de la région) et ont rejoint le Réseau de Diffusion Technologique Rhônalpin.
Année après année, de nombreux projets de développement technologique ont démontré la capacité d'innovation des entreprises artisanales confortant ainsi le bien-fondé de cette démarche jugée initialement très ambitieuse par un environnement pour qui artisanat et innovation étaient alors deux termes antinomiques.
ARTINOV contribue à renforcer l'image d'un artisanat technique, imaginatif, novateur, qualificatifs que l'on prête un peu trop rapidement aux seules entreprises industrielles mais qui représentent une réalité pour l'artisanat d'aujourd'hui et plus encore de demain.C'est pourquoi les enjeux sont d'importance. Il s'agit notamment de sensibiliser les Pouvoirs Publics à la nécessité d'aider les projets émergeant dans les petites entreprises et d'aider les jeunes diplômés à créer leur entreprise.

ARTINOV, UN MOTEUR DE LA COLLABORATION

Au fil des années et des projets, le concours devient un véritable déclencheur de collaborations et un formidable outil de mise en réseau des acteurs du développement économique. Les belles histoires d'entreprises lauréates Artinov ne se comptent plus.Prenons l'exemple des ces deux entreprises rhônalpines dont les projets innovants ont été découverts par OSEO au travers du concours Artinov. C'est en participant au jury du concours que l'agence française de l'innovation a pu apprécier la qualité des projets candidats et les réelles capacités d'innovation des entreprises artisanales. Ainsi, récemment, elle a exprimé un réel intérêt pour deux projets rhônalpins lauréats Artinov. Ces dossiers, qui pour un certain nombre de raisons liées à l'approche générale de l'innovation dans les petites entreprises n'auraient probablement pas abouti par la filière classique, vont faire l'objet d'une étude approfondie voire même d'une aide financière.

L'INNOVATION CLEF D'ENTRÉE CHEZ LES DONNEURS D'ORDRES

Deux autres entreprises artisanales, lauréates Artinov, ont vu leur portefeuille clients s'enrichir de prestigieux donneurs d'ordres tel que DECATHLON et Thierry Bugleur. Artinov n'est certes pas l'unique responsable ou déclencheur de ces collaborations commerciales mais il encourage les chefs d'entreprises artisanales à s'inscrire dans leur logique de différenciation et de performance par l'innovation. De plus, il contribue au renforcement de la confiance des donneurs d'ordres vis-à-vis des Petites Entreprises, quant à la qualité de leurs prestations, de leur réactivité et leur potentiel novateur. Cette confiance, source de légitimité, est un levier incontournable pour rendre ce type de marché accessible aux entreprises artisanales.

CLUB ET COLLABORATION

Les entreprises lauréates profitent de moments choisis au cours de l'année pour se rencontrer lors de réunion du club Artinov. Ces réunions sont un terrain fertile pour l'échange d'expérience et la capitalisation des bonnes pratiques innovantes, mais elles sont aussi à l'origine de bon nombre de collaborations. C'est notamment le cas entre des entreprises qui a priori n'ont rien en commun (hormis le fait d'être lauréat Artinov) et qui travaillent de concert sur un projet. Par exemple, un fabricant de pièces en cuir et un autre d'instrument de musique, un cordonnier et une entreprise de fabrication de moules.

La remise des prix Artinov Rhônes-Alpes 2008.

Entreprises lauréates

Métier

Entreprise lauréate

DECOVER INTERNATIONAL X RIDER

Christian DAYRET
24 rue Vuillermoz Balland
01100 Oyonnax
Tél. : 04 74 77 64 72
Fax : 04 74 73 61 47

Activité : Fabrication de lunettes.
Projet : Développement d'une charnière de lunette de très haute performance en plastique souple.

Procédé de production

Entreprise lauréate

ALPI TRANSMISSION

Sylvie DUBOIS
560, avenue des Lacs - 74950 Scionzier
Tél. : 04 50 98 17 29 - Fax : 04 50 98 35 62
Mail : alpi.transmission@wanadoo.fr
Site Internet : www.alpi-transmission.fr

Activité : Equipements pour la transmission de puissance et la manutention, fabrication et transformation de courroies plates et bandes de transport, collage sur site, porte Vélo Montagne.
Projet : Un concept novateur de transport des VTT sur les remontées mécaniques : le Porte Vélo Montagne ou PVM.

Produit

Entreprise lauréate

BOYER TTE
Patrice DUSSON
ZI du Triolet - 27, av de l'Industrie
42390 Villars
Tél. : 04 77 74 69 14
Fax : 04 77 79 96 70
Mail : contact@boyer-tte.fr
Site : www.boyer-tte.fr

Activité : fabrication d'accessoires de mode du prêt-à-porter : ceintures, bretelles…
Projet : biclip, bretelles harnais avec seulement 2 pinces sur les cotés.

Technologie et Haute Technologie

Entreprise lauréate

ASPIDE MEDICAL
Eric BOUILLET et William WIECEK
246, allée Lavoisier - 42350 La Talaudière
Tél. : 04 77 53 16 59 - Fax : 04 77 53 01 97
Mail : welcome@aspide.com
Site : www.aspide.com

Activité : fabrication d'implants, dispositifs et accessoires chirurgicaux.
Projet : Endorec® , trocart transformant la chirurgie endorectale, techniquement difficile pour cause d'inaccessibilité, en chirurgie sous vidéo en n'utilisant avec celui-ci que des instruments standards de cœlioscopie présents dans un bloc opératoire.

Tous les résultats sur :

www.artisanat-rhonealpes.fr

CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT RHÔNE-ALPES

« Central Parc 1 »
119, Bd Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 72 44 13 30
Fax : 04 78 89 93 73
E-mail : contact@crm-rhonealpes.fr
Site : www.artisanat-rhonealpes.fr

Organisé par

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Région Rhône-Alpes

Région RhôneAlpes

En partenariat avec

BANQUE POPULAIRE

SOCAMA

MAAF

erai